

**Extrait du registre des délibérations
de la Ville de Villeneuve d'Ascq**

Conseil municipal du lundi 29 juin 2026

N° VA_DEL2026_182

**Objet : Motion déposée par le groupe Avec Vous Villeneuve d'Ascq
"l'Intelligence Artificielle pour tous et avec tous"**

L'an deux mille vingt-six, le 29 juin à 18h45, le conseil de municipal de Villeneuve d'Ascq s'est réuni en l'hôtel de ville, lieu ordinaire des séances, sous la présidence de Sylvain ESTAGER, suite à la convocation qui a été adressée à ses membres cinq jours francs avant la séance, laquelle convocation a été affichée à la mairie, conformément à la loi.

Tous les membres en exercice étaient présents ou représentés à l'exception de Françoise MARTIN, ayant donné pouvoir à Valérie QUESNE-CAUDRON, Dominique FURNE, ayant donné pouvoir à Maryvonne GIRARD, Gérard CAUDRON, ayant donné pouvoir à Arnaud ROUSSEAU, Nelly BOYAVALL, ayant donné pouvoir à Christine JANICKI, Pierre CRESPI, ayant donné pouvoir à Lionel BAPTISTE, Christian VANDEVELDE, ayant donné pouvoir à Sébastien COSTEUR, Didier MARQUES, ayant donné pouvoir à Alexis VLANDE, Stéphanie LEBLANC, ayant donné pouvoir à François MERESSE, Alexandre FAUQUETTE, ayant donné pouvoir à Yohan TISON, Lisa LASSELIN, ayant donné pouvoir à Carine CAPONE, Innocent ZONGO, ayant donné pouvoir à Vincent BALEDENT, Meriem DAHMANI, ayant donné pouvoir à Antoine MARSZALEK, Jeanne MINGANT, ayant donné pouvoir à Pauline SEGARD.

Motion du groupe Avec Vous Villeneuve d'Ascq

« l'Intelligence Artificielle pour tous et avec tous »

Exposé des motifs

L'intelligence artificielle est là (sondage ELABE juin 2026) :

- 6 français sur 10 trouvent l'IA utile dans leur vie quotidienne
- 56% estiment que l'IA va améliorer la productivité et l'efficacité au travail
- 1 utilisateur sur 5 juge l'IA indispensable dans sa vie et « *ne pourrait plus s'en passer* »

Notre territoire est prêt : énergie, fibre, infrastructures.

L'enjeu : ne laisser personne au bord du chemin, ni les citoyens, ni les agents municipaux, ni les commerçants, ni les PME/TPE, ni les associations.

L'IA est une opportunité : accès à l'information, modernisation des services publics, commerce, santé, mais une opportunité à apprivoiser et à accompagner.

Ville universitaire, et qui se veut être une ville de l'innovation, Villeneuve-d'Ascq a vocation à être un territoire acteur de l'appropriation citoyenne de l'intelligence artificielle.

Proposition

Le Conseil municipal de Villeneuve-d'Ascq décide d'organiser, en 2026, la « Semaine de l'IA pour tous et avec tous » pour favoriser l'accès du plus grand nombre à la compréhension et à la maîtrise de cette technologie.

Cette semaine prendra la forme de conférences, ateliers pratiques, démonstrations, rencontres citoyennes, et témoignages d'utilisateurs.

Objectifs :

- sensibiliser aux enjeux de l'intelligence artificielle et répondre aux craintes éventuelles,
- présenter des usages concrets, utiles et accessibles,
- valoriser les témoignages d'acteurs locaux.

En associant :

- les services municipaux et les agents de la Ville ;
- les habitants de tous âges ; les centres sociaux, les conseils de quartier
- les établissements scolaires ;
- les commerçants, artisans et entreprises ;
- les associations culturelles, sportives, sociales et éducatives ;
- les acteurs de la recherche, de l'université et de l'innovation présents sur le territoire,

Pour cela le conseil municipal de Villeneuve d'Ascq décide de créer un groupe de travail associant tous les groupes politiques et des représentants de chacune des forces vives villeneuvoises pré citées.

Il est proposé aux membres du conseil d'adopter la motion présentée.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal rejette cette proposition, Maryvonne GIRARD, Sébastien COSTEUR, Valérie QUESNE-CAUDRON, Lionel BAPTISTE, Françoise MARTIN, Yohan TISON, Lahanissa MADI, Alexis VLANDAS, Claire MAIRIE, Jean PERLEIN, Nathalie FAUQUET, Arnaud ROUSSEAU, Carine CAPONE, Monir EL MOUNAOUI , Violette SALANON, François MERESSE, Dominique FURNE, Jean-Luc DELEFORGE, Gérard CAUDRON, Nelly BOYAVAL, Pierre CRESPI, Christine JANICKI, Christian VANDEVELDE, Benoît TSHISANGA , Karim MESSAOUDI, Didier MARQUES, Marianne PLADYS, Delphine HERENT, Gisèle LEFEBVRE, Stéphanie LEBLANC, Say SISOUVANNALATH, Alexandre FAUQUETTE,

Lisa LASSELIN, Innocent ZONGO, Mohamed AIT KASSI, Meriem DAHMANI, Ugo BERNALICIS, Antoine MARSZALEK, Garance GUILLERET-GIVERS, Sylvain ESTAGER ayant voté contre, Farid OUKAID, Pauline SEGARD, Victor BURETTE, Jeanne MINGANT s'étant abstenus.

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre tous les membres présents.

Le secrétaire,
Garance GUILLERET-GIVERS

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Sylvain ESTAGER

Extrait de la présente délibération a été affiché le jeudi 2 juillet 2026 à la porte de la mairie et publié sur le site internet de la ville, en exécution des dispositions des articles L.2121-25 et R.2121-11 du code général des collectivités territoriales

ID télétransmission : 059-215900093-20260629-225752-DE-1-1
Date AR Préfecture : jeudi 2 juillet 2026